SELARL RM MANDATAIRES
12 Avenue Jean Moulin
Palais Vauban
83000 TOULON
Traitement du 4 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

6626
SOCIETE DE PEINTURE ET RENOVATION
199 Rue Lefebvre de Cerisy
83200 TOULON

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
3 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire
SELARL RM MANDATAIRES
Maître Dorian MOUTET
12 Avenue Jean Moulin
Palais Vauban
83000 TOULON